

## **COMMUNE DE WEMAERS-CAPPEL**

## AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Directeur Général de Noréade, la Régie du SIDEN-SIAN en date du 10 Décembre 2018, le zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune de WEMAERS-CAPPEL, adhérente de Noréade, sera soumis à l'enquête publique du Lundi 14 Janvier 2019 à 14h00 au Jeudi 14 Février 2019 à 17h00 inclus. Monsieur Jean DELPLACE assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

## Pendant le délai susvisé :

 un dossier sera déposé à la Mairie de WEMAERS-CAPPEL, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de WEMAERS-CAPPEL, lequel les annexera au registre.

Le dossier est également consultable sur le site <u>www.noreade.fr</u> et les observations peuvent être envoyées sur l'adresse mail suivante : <u>epzonage.wemaers-cappel@noreade.fr</u>

Ces observations seront également consultables sur le site internet.

 une permanence sera assurée par Monsieur le Commissaire Enquêteur à la Mairie de WEMAERS-CAPPEL le :

> Lundi 14 Janvier 2019 de 14 H 00 à 17 H 00 Samedi 26 Janvier 2019 de 09 H 00 à 12 H 00 Jeudi 14 Février 2019 de 14 H 00 à 17 H 00

afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.